

Commune : CHAMPHOL

Rivière : L' Eure

# Sol de la passerelle en amont du Moulin de Brétigny.

**Commentaires :** Il s'agit du sol au niveau du 3 ème montant en fer de la rambarde, en partant de la rive droite, en aval de la passerelle.

La passerelle est située à une intersection de piste cyclable, à environ 80 mètres en aval du Moulin de Brétigny.

Repère(s) sur le site

### **GÉNÉRAL**

Unité de gestion : Seine aval-Côtiers Normands

Auteur: SPC.SACN



# vue depuis la piste cyclable rive droite

### **GÉOLOCALISATION**

Coordonnées WGS84: X: 1.50183287 / Y: 48.47865200

Coordonnées RGF93 (Lambert 93) X: 589283.28 / Y: 6820871.54 Coordonnées RGF93 (ETRS89) : X: 1.5018329 / Y: 48.478652 Code Hydro: H4--0200 Rive de référence: Droite



## 11 Octobre 2024

Nature de l'inondation :

Altitude calculée de l'eau : 118.625 m

Nature du repère : Mesure du niveau d'eau

Commentaires: le niveau de l'eau est à 144.5 cm du sol (tablier) de la passerelle au niveau de la 3 ème rambarde en partant de la rive droite en aval de la passerelle.

# **GÉNÉRAL**

Code: WEB\_R\_202411183734

Date de mise à jour :

Auteur: SPC.SACN 21/11/2024



**MARQUE** 

Maximum de l'inondation : Non

Visibilité : OuiÉtat du repère : DisparuPérennité : AucuneRepère calculé : Non

PHEC: Non

SOURCE DE REPÉRAGE : VISITE DE TERRAIN SPC SACN - 11/03/2020

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation

Organisme: SPC Seine aval - Côtiers normands

NIVELLEMENT DU SPC/SACN. LE SPC N'EST PAS GÉOMÉTRE EXPERT, LES COTES SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF. - 23/10/2024

Méthode : GPS

**Organisme:** SPC Seine aval - Côtiers normands

Commentaires sur le nivellement : Précision instrument: +/- 2 cm.

Référence nivelée : Autre type de référence

Description référence du repère : sol de la passerelle au niveau de

la 3 ème rambarde.

Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)

Altitude de la référence (en m): 120.070 m

Différence entre le niveau d'eau et la référence (en m) : -1.445

m

Altitude calculée de l'eau (en m): 118.625 m